IMAGINONS ENSEMBLE l'avenir du Vieux-Lévis

RAPPORT SYNTHÈSE DES PRÉ-CONSULTATIONS PUBLIQUES

PPU DU VIEUX-LÉVIS

AC /a AnneCarrier architecture.

Ville de Lévis

CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT DU VIEUX-LÉVIS

IMAGINONS

ENSEMBLE

RAPPORT SYNTHÈSE | PPU DU VIEUX-LÉVIS

de la pré-consultation publique tenue le 10 juin 2015 à la chapelle du Patro de Lévis;
des rencontre individuelles tenues en juillet et août 2015 par la Corporation de développement du Vieux-Lévis;
de la pré-consultation publique sur invitation tenue le 2 septembre 2014 au Bureau d'arrondissement Desjardins;
des mémoires déposés à la Ville de Lévis entre le 10 juin et le 6 juillet 2015 par des organismes ou des citoyens.

l'avenir du

Vieux-Lévis

REMERCIEMENTS
Le comité de pilotage du Programme particulier d'urbanisme (PPU) du Vieux-Lévis souhaite remercier tous les citoyen(ne)s, organismes et groupes d'intérêts qui ont pris part aux différentes étapes des pré-consultations publiques.

AC /a AnneCarrier architecture.

Ville de Lévis

CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT DU VIEUX-LÉVIS

TABLE DES MATIÈRES

A ▪ DÉROULEMENT ET MÉTHODOLOGIE **1**

Méthode de collecte, d'analyse et d'intégration des informations 1

Thèmes soumis lors des pré-consultations 2

Grille d'analyse des interventions verbales et écrites 3

B ▪ PRÉ-CONSULTATION PUBLIQUE ET MÉMOIRES DÉPOSÉS **4**

Messages et souhaits exprimés par les citoyens et organismes 4

C ▪ PRÉ-CONSULTATION SUR INVITATION **8**

Groupes de participants aux rencontres de l'été 2015 8

Groupes de participants aux séances du 2 septembre 2015 9

Projets sur la table et développement prévisibles à court terme 10

A ▪ DÉROULEMENT ET MÉTHODOLOGIE

MÉTHODE DE COLLECTE, D'ANALYSE ET D'INTÉGRATION AU PPU DES COMMENTAIRES FORMULÉS

A Identification de chacun/chacune des citoyens ou des organismes qui se sont prononcés verbalement ou par écrit du 10 juin ;

B Classification des propos (propositions, commentaires, mises en garde et souhaits) à l'intérieur des 12 thèmes suggérés, ou alors sous la rubrique autres thèmes (#13) ;

C Inscription des éléments significatifs exprimés par les citoyens, c'est-à-dire tout ce qui constitue une proposition, qui met l'accent sur les éléments répertoriés précédemment ou alors qui se démarque par son argumentaire ;

D Relevé du sentiment collectif qui se dégage du processus en cours et des propositions exprimées qui font consensus ;

E Mise à jour des tendances qui se dégagent, des conflits d'usage à prévoir, des pièges à éviter, ainsi que des organismes à inviter à une séance ultérieure (2 septembre) afin qu'ils puissent également s'exprimer de vive voix en comité restreint ;

F Rencontres individuelles tenues par la Corporation de développement du Vleux-Lévis avec organismes, groupes institutionnels et développeurs de projets du Vieux-Lévis;

G Organisation et tenue d'une séance de consultation sur invitation (2 septembre) pour les organismes en ayant manifesté le désir et ceux dont nous souhaitons connaître plus en détail les projets qui pourraient avoir un impact sur le territoire ;

H Validation du rapport en comité de pilotage puis diffusion publique par la Ville de Lévis ;

I Discussion et identification, en comité de pilotage, des interventions souhaitables qui pourraient être réalisées à court terme par la Ville;

J Élaboration du PPU en fonction des commentaires et des informations recueillis lors des pré-consultations et retenus par le comité de pilotage.

Ville de Lévis, 2015

A ▪ DÉROULEMENT ET MÉTHODOLOGIE

THÈMES PROPOSÉS LORS DES PRÉ-CONSULTATIONS ET PROPOSÉS POUR LA PRODUCTION DES MÉMOIRES

1. Territoire identitaire à l'étude pour le PPU du Vieux-Lévis ;
2. Identification des bâtiments et des paysages d'exception ;
3. Utilisation de la rive fluviale ;
4. Densification urbaine ;
5. Critères de design et d'aménagement des rues ;
6. Aménagement et gestion des stationnements, accessibilité et sécurité
7. Mixité d'usages ;
8. Sauvegarde du paysage bâti ;
9. Percées visuelles et parcours mère (nord/sud et est/ouest) ;
10. Identification des espaces constructibles et des espaces non constructibles ;
11. Insertions contemporaines en milieu patrimonial ;
12. Tourisme et hébergement ;
13. Autres thèmes.

A ▪ DÉROULEMENT ET MÉTHODOLOGIE

GRILLE D'ANALYSE

Afin d'analyser les 27 interventions verbales, séance tenante, le 10 juin 2015 et les quelque 60* mémoires et commentaires qui ont été déposés à la Ville entre le 10 juin et le 7 juillet 2015, la grille d'analyse suivante a été utilisée.

INTERVENANT(E)	THÈMES TRAITÉS												
	1 Territoire identitaire à l'étude	2 Identification des bâtiments et des paysages d'exception	3 Utilisation de la rive fluviale	4 Densification urbaine	5 Critères de design et d'aménagement des rues	6 Aménagement et gestion des stationnements	7 Mixité d'usages	8 Sauvegarde du paysage bâti	9 Percées visuelles / parcours mère	10 Identification des espaces constructibles ou non	11 Insertions contemporaines en milieu patrimonial	12 Tourisme et hébergement	13 Autres thèmes
#1 Regroupement X		√									√		
	Éléments significatifs :												
#2 Madame Y						√							
	Éléments significatifs :												
#3 Monsieur Z			√							√			√
	Éléments significatifs :												

* Les mémoires et commentaires de différents citoyens, mais exprimant précisément le même message, ont été regroupés sous une présentation collective.

B ▪ PRÉ-CONSULTATION PUBLIQUE ET MÉMOIRES DÉPOSÉS

MESSAGES ET SOUHAITS EXPRIMÉS PAR LES ORGANISMES ET LES CITOYENS DU VIEUX-LÉVIS

La population du Vieux-Lévis a répondu à l'invitation. La présence de près de 250 citoyens lors de la consultation du 10 juin, la qualité des 27 interventions spontanées, séance tenante, ainsi que les 60 mémoires et commentaires, pour la plupart bien sentis et argumentés, produits au cours des deux semaines suivantes lancent à la Ville de Lévis un premier message collectif, haut et fort : le développement du Vieux-Lévis nous tient à cœur ; notre quartier détient tout le potentiel pour devenir un milieu de vie exceptionnel mais il ne faut surtout pas détruire l'harmonie et nous serons vigilants!

La force du message des citoyens est d'autant plus puissante que les conflits territoriaux et les conflits d'usage sont pratiquement inexistants dans les discours exprimés. Au contraire, en ce qui concerne la vision d'avenir du quartier, le consensus collectif est plutôt marquant : un Vieux-Lévis animé et peuplé de jeunes familles, réaménagé à l'échelle humaine et en respect de son patrimoine bâti, où il est possible de vivre chaque jour à pied et où les touristes, depuis le secteur de la Traverse, découvrent un quartier chargé d'histoire, d'expressions artistiques et de paysages exceptionnels.

Les thèmes les plus souvent traités sont l'aménagement et l'entretien de parcs et d'espaces verts, tout ce qui concerne les transports et les stationnements, ainsi que la sauvegarde du patrimoine bâti, autant de propriété publique que de propriété privée. Le lien, qu'il soit mécanique ou par un service de navette « Vieux-Lévis », entre le secteur de la Traverse et le sommet de la falaise, le réaménagement de la terrasse de Lévis et le retour d'un marché public au centre-ville sont les interventions ponctuelles les plus souhaitées. Aussi, la vision collective exprimée et les interventions proposées les plus récurrentes sont tout à fait cohérentes. Cette cohérence fait surface si l'on résume les interventions des citoyens en fonction des douze thèmes de réflexion suggérés.

© Érick Deschênes/Journal de Lévis, 2015

B ▪ PRÉ-CONSULTATION PUBLIQUE ET MÉMOIRES DÉPOSÉS

1 Territoire identitaire à l'étude pour le PPU du Vieux-Lévis

Il s'agit d'un thème peu traité, bien que certains intervenants considèrent que l'anse Tibbits fait partie du Vieux-Lévis. Il a aussi été proposé que la maison patrimoniale de la rue Plante soit incluse dans le périmètre du PPU.

2 Identification des bâtiments et des paysages d'exception

Bien que le thème soit vaste et laisse place à l'interprétation, c'est ici que s'inscrivent les nombreuses préoccupations à l'égard de la sauvegarde et de l'entretien des parcs. La terrasse de Lévis et le parc Déziel sont deux lieux publics fort précieux : on souhaite des investissements publics pour les restaurer, les réaménager et pour les intégrer davantage dans un circuit touristique. En ce qui concerne les bâtiments d'exception, on se préoccupe beaucoup d'attribuer une nouvelle fonction aux immeubles dont la vocation est présentement incertaine ou menacée (l'ancienne gare, l'ancienne Caisse populaire, les Scies Mercier et la maison Rodolphe-Audette, notamment). On souhaite que les églises Notre-Dame, presbytérienne et l'Anglicane soient, selon le cas, conservées ou recyclées à des fins publiques, et aussi que la maison des scouts, dont l'emplacement est exceptionnel, serve davantage l'intérêt des citoyens et des visiteurs. On propose enfin que des plaques commémoratives soient apposées sur les immeubles d'intérêt pour la mémoire collective.

3 Utilisation de la rive fluviale

Le développement du secteur de la Traverse pour accueillir les touristes fait l'unanimité, tout comme le maintien du caractère public de la berge et la densification du cadre bâti du côté de la falaise. Peu de commentaires ont été émis à propos de la protection de la falaise, si ce n'est la volonté maintes fois répétée d'y intégrer (le plus discrètement possible dans le paysage) un lien mécanique, tant pour les résidants que pour les visiteurs, mais que soient conservées les percées visuelles au sommet.

4 Densification urbaine

Un « oui conditionnel » à la densification, selon certaines conditions et seulement si c'est nécessaire à la rentabilité des investissements publics et privés, mais surtout pas au détriment du caractère patrimonial du Vieux-Lévis ni au détriment des percées visuelles qui caractérisent le quartier. Les modifications règlementaires qui pourraient favoriser la densification doivent être mûrement réfléchies afin que les projets de densification se réalisent aux endroits appropriés et selon des critères précis concernant leur intégration architecturale et leur volumétrie. À titre de contre-exemple, les récentes constructions denses sur l'avenue Bégin et sur la rue Dorimène-Desjardins sont perçues comme des erreurs par ceux qui se sont prononcés à leur sujet.

5 Critères de design et d'aménagement des rues

De façon générale, tout ce qui concerne le réseau de circulation, le design et l'entretien des rues ainsi que l'aménagement de l'espace public pour faciliter le transport actif est une préoccupation fondamentale des citoyens du Vieux-Lévis. De nombreux citoyens demandent de revoir le design des rues et des trottoirs du quartier de façon à permettre aux jeunes familles d'y vivre à pied. On souhaite que les rues et les trottoirs soient mieux entretenus, que la vitesse permise maximale soit abaissée et que le réseau soit revu, avec sens uniques, pour améliorer la fluidité et la sécurité.

B ▪ PRÉ-CONSULTATION PUBLIQUE ET MÉMOIRES DÉPOSÉS

6 Aménagement / gestion des stationnements, accessibilité et sécurité

Le stationnement est également une préoccupation récurrente des citoyens. Un stationnement étagé intégré au cadre bâti résidentiel ou commercial, pourrait représenter une solution pour le Vieux-Lévis. Deux propositions concrètes et bien développées, l'une dans le secteur de la Traverse et l'autre sur la rue Dorimène-Desjardins ont été déposées pour alimenter la réflexion. On considère par ailleurs qu'il est nécessaire d'améliorer l'accessibilité au Vieux-Lévis et aussi souhaitable d'améliorer les liaisons avec les pôles d'emplois avoisinants, notamment le quartier Miscéo et la Cité Desjardins.

7 Mixité d'usages

On souhaite expressément un Vieux-Lévis animé, économiquement dynamique, où l'offre commerciale diversifiée sera facilement accessible aux résidants. Les citoyens qui se sont exprimés à ce sujet sont favorables à la mixité d'usages au centre-ville et souhaitent que les zones où il est obligatoire d'avoir un usage commercial au rez-de-chaussée soient bien identifiées. Ils sont aussi sensibles à la mixité sociale dans l'offre résidentielle. La mixité d'usages et la venue de commerces et de services courants pour les résidants apparaissent intimement liés à la vision d'un Vieux-Lévis où l'on pourrait vivre à pied.

8 Sauvegarde du paysage bâti

La sauvegarde du paysage, en particulier du patrimoine bâti, qu'il soit de nature publique ou de propriété privée, apparaît comme la pièce maîtresse du projet collectif de mise en valeur du Vieux-Lévis. On demande avec insistance à la Ville d'adopter un programme pour soutenir financièrement les propriétaires privés dans la restauration et la conservation du patrimoine bâti, et de veiller à ce que perdure le patrimoine institutionnel dans le paysage du Vieux-Lévis. La menace de destruction du patrimoine bâti et paysager qui caractérise le Vieux-Lévis est une préoccupation exprimée par un très grand nombre de citoyens.

9 Percées visuelles et parcours mère (nord/sud et est/ouest)

Les percées visuelles vers le fleuve, vers la falaise de Québec et vers les Laurentides font partie des attraits incontestables du Vieux-Lévis : non seulement faut-il les préserver, mais aussi faire en sorte qu'elles soient mises en valeur. Il apparaît que le développement économique et touristique du Vieux-Lévis passera par la mise en valeur des percées visuelles et aussi par la reconfiguration judicieuse des parcours mère, notamment le tracé rue Saint-Laurent - côte des Bûches – côte du Passage qui relie la traverse de Lévis au quartier Miscéo. Cet axe fait d'ailleurs l'objet d'un projet nommé « Parcours de la Coopération » qui se poursuit dans le Vieux-Québec en passant par les traversiers Alphonse-Desjardins et Lomer-Gouin. Dans l'axe est-ouest, la piste multifonctionnelle le long du fleuve (Parcours des Anses) et la crête de la falaise qui relie nombre de belvédères sont toutes deux identifiées comme parcours à préserver et à développer pour la qualité exceptionnelle de leurs percées visuelles.

10 Identification des espaces constructibles et non constructibles

On demande essentiellement à la Ville de promouvoir l'équilibre entre les espaces vacants à construire dans le respect de la trame bâtie des zones commerciales et mixtes et les espaces vacants destinés à préserver ou aménager des îlots de verdure et de parc. Les opportunités de densification devront être limitées et identifiées de façon à préserver le caractère patrimonial.

11 Insertions contemporaines en milieu patrimonial

Un « oui » plutôt timide aux insertions contemporaines : les critères d'insertion doivent être mûrement réfléchis et développés de façon à assurer le respect de la mise en valeur du site et du milieu d'insertion. Comme exemple, l'Anglicane est perçue comme une insertion contemporaine réussie.

12 Tourisme et hébergement

Le développement touristique à partir du secteur de la Traverse, à la fois la porte d'entrée et le principal pôle touristique du Vieux-Lévis, est un souhait partagé par la grande majorité des citoyens qui se sont exprimés. Il semble d'ailleurs acquis que la viabilité commerciale du Vieux-Lévis doive passer par un développement touristique bien encadré par des parcours menant aux principaux sites d'intérêt, tout en préservant la qualité de vie de la population résidante. L'accueil des navires de croisières, le réaménagement de la rue Saint-Laurent, le lien mécanique dans la falaise, le réaménagement de la Terrasse de Lévis, du carré Déziel et de la côte des Bûches, ainsi que la création d'un parcours sur les traces de Monseigneur Déziel sont des interventions maintes fois suggérées par les participants. Si un hôtel de qualité est envisagé au pied de la falaise sur la rue Saint-Laurent, ce sont plutôt des gites, des auberges ou des appartements touristiques que l'on souhaite pouvoir implanter au sommet de la falaise.

13 Autres thèmes

Les autres thèmes récurrents d'intérêt qui ne s'inscrivent pas dans ceux suggérés sont : le retour d'un marché public dans le Vieux-Lévis, la réouverture d'un guichet automatique au centre-ville, l'ouverture d'un centre préscolaire communautaire, l'implantation d'un espace muséal, la conservation d'un pôle culturel dans le Vieux-Lévis, la vocation artistique du quartier et la révision de la réglementation sur l'affichage commercial.

C ▪ PRÉ-CONSULTATION SUR INVITATION

PARTICIPANTS AUX RENCONTRES DU 29 JUILLET AU 24 AOÛT 2015

La Corporation de développement du Vieux-Lévis a organisé des rencontres individuelles avec des organismes, des groupes institutionnels et des développeurs du Vieux-Lévis. Voici les participants de chacune de ces rencontres :

- CISSS-Chaudière-Appalaches
- Collège de Lévis
- Construction Réjean Morin
- Gestion Denac
- GRT Habitation Lévy
- Méribec
- Office municipale de l'habitation (OMH)
- Propriétaires de locaux commerciaux
- Scies Mercier

C ▪ PRÉ-CONSULTATION SUR INVITATION

PARTICIPANTS AUX SÉANCES DU 2 SEPTEMBRE 2015

Quatre séances de pré-consultation sur invitation ont eu lieu le 2 septembre 2015 avec différents groupes. Voici les participants de chacun des groupes :

Groupe 1

- Comité de mise en valeur de la maison Rodolphe-Audette
- Compagnons du Chantier historique A.C. Davie
- Corporation Œuvre David-Déziel
- Groupe TRAQ
- Paroisse Saint-Joseph-de-Lévis
- Régiment de la Chaudière
- Société d'histoire régionale de Lévis

Groupe 2

- Association coopérative d'économie familiale Rive-Sud de Québec (ACEF Rive-Sud)
- Diffusion culturelle de Lévis
- Festival Jazz etcetera Lévis
- Galerie Regart
- Groupe d'initiavites et de recherches appliquées au milieu (GIRAM)

Groupe 3

- Coalition des propriétaires du stationnement Desjardins
- Groupe Robert Guindon
- Société en commandite Saint-Laurent

Groupe 4

- Agent immobilier REMAX
- Petite école du Vieux-Lévis
- Promoteur immobilier
- Société de transport de Lévis (STL)

C ▪ PRÉ-CONSULTATION SUR INVITATION

PROJETS SUR LA TABLE ET DÉVELOPPEMENTS PRÉVISIBLES À COURT TERME

La pré-consultation sur invitation du 2 septembre s'adressait essentiellement à trois groupes particuliers :

- ceux qui avaient manifesté le souhait de pouvoir approfondir et exprimer verbalement les thèmes développés dans leur mémoire ;
- les organismes ou les individus reconnus pour leur connaissance approfondie du Vieux-Lévis ;
- les sociétés ou les individus qui souhaitaient faire part au comité de pilotage de leurs projets concrets, en gestation, sur le territoire du PPU.

Dans le cadre de quatre séances de travail, ce sont au total 17 individus et associations, dans la mesure du possible regroupés selon leurs affinités, qui sont venus exprimer au comité de pilotage leur vision ou les interventions qu'ils souhaitent prochainement réaliser dans le Vieux-Lévis. Bien que les 12 thèmes de réflexion demeuraient à l'ordre du jour pour initier les séances de travail, ce sont plutôt des recommandations faisant largement consensus et des actions proposées à la Ville qui ont surgi de cette journée de travail.

1 Appuyer, orchestrer et développer les projets muséaux dynamiques et les projets de mise en valeur intégrée du patrimoine

L'histoire religieuse, militaire, fluviale, ferroviaire et industrielle de Lévis est phénoménale. Pourtant, la fonction muséale du Vieux-Lévis est très peu développée, ou pour le moins méconnue. De précieuses archives des chantiers AC / Davie dorment dans des entrepôts, les riches collections religieuses ne sont pas suffisamment accessibles au public, des artefacts ferroviaires se cherchent un lieu d'exposition, et il apparaît que des liens thématiques pourraient facilement se créer entre différents lieux d'exposition sur le territoire. De prime abord, ce qui semble faire défaut à la mise en valeur des trésors du patrimoine collectif du Vieux-Lévis, c'est un chef d'orchestre pour arrimer diverses initiatives muséales complémentaires.

Pour l'instant, un projet muséal prend forme concrètement, celui que pilote le Régiment de la Chaudière. Le thème de l'exposition (le citoyen soldat) est bien campé, les interventions envisagées sur le terrain sont clairement définies et le calendrier de réalisation est établi jusqu'en 2019, année du 150e anniversaire du Régiment de la Chaudière, avec des moments forts en 2016 puis en 2017, dans le cadre des festivités du 150e anniversaire de la Confédération. Il apparaît qu'un appui sincère et un accompagnement de la Ville dans la réalisation des projets du Régiment de la Chaudière viendraient stimuler le développement de la fonction muséale dans le Vieux-Lévis. Et davantage : les possibilités de financement de projets en lien avec le 150e anniversaire de la Confédération devraient être un moment propice pour lancer un appel public à des initiatives culturelles complémentaires.

2 Reconnaître et préserver le cachet exceptionnel du Vieux-Lévis

Le cadre bâti du Vieux-Lévis, quelques immeubles dans le secteur de la Traverse mais en particulier celui du sommet de la falaise, a su conserver son cachet historique. Le quartier est beau, et cette beauté, parfois toute simple mais fort charmante, constitue la pierre d'assise sur laquelle doit reposer le plan de développement et d'aménagement du Vieux-Lévis. La richesse architecturale du Vieux-Lévis devrait être mieux diffusée, mais elle aurait d'abord avantage à être valorisée et reconnue tant par ses propres résidants que par les officiers municipaux qui en sont en quelque sorte les gardiens. Les initiatives de densification devront s'inscrire dans certains lieux propices bien circonscrits et les insertions architecturales devront être respectueuses de leur milieu d'accueil.

3 Relancer le développement économique et touristique du Vieux-Lévis par le secteur de la Traverse

Un emplacement stratégique, un front fluvial offrant un paysage humanisé d'exception et, de surcroît, de vastes terrains vacants prêts à reconstruire : un si grand potentiel de redéveloppement et une telle fenêtre d'opportunité sont très rares. D'ailleurs, la Ville s'active déjà à redynamiser le secteur de la Traverse avec enthousiasme. Des projets hôteliers de qualité et des immeubles mixtes sont à envisager sérieusement, également un lien mécanique jusqu'au sommet de la falaise. La relance de ce lieu chargé d'histoire et de promesses doit prendre appui sur une solide planification intégrée qui tiendra notamment compte du transport en commun, des transports actifs, de la circulation automobile, des aires de stationnement, de la signalisation, de l'accueil des visiteurs – en particulier ceux provenant de Québec par la voie fluviale et ce, en respect de la population résidante et des commerces en activité.

Si le secteur de la Traverse apparaît comme le tremplin de la relance du développement touristique, le potentiel pour l'accueil de visiteurs s'étend, aux yeux de tous les intervenants venus s'exprimer, à l'ensemble du quartier Vieux-Lévis.

4 Offrir un meilleur accès au quartier et des espaces de stationnement en nombre suffisant

À l'écart des plus récents axes routiers de niveau supérieur, soit l'autoroute 20 et le boulevard Guillaume-Couture, le Vieux-Lévis est particulièrement difficile d'accès. En outre, aucune signalisation invitante ne dirige le visiteur vers le Vieux-Lévis. Les accès au quartier doivent être revus et améliorés, tant par le réseau routier en provenance du sud, qu'à partir du secteur de la Traverse où piétons et cyclistes se butent à un lieu triste, mal articulé, et à une pente trop abrupte. L'implantation d'un lien mécanique dans la falaise apparaît comme étant le premier geste à poser.

Autant dans le secteur de la Traverse, dont la relance se fait déjà sentir depuis l'ouverture de la nouvelle gare fluviale et par l'aménagement du parc riverain adjacent au quai Paquet (l'Esplanade), que dans le pôle commercial, dont l'épicentre se trouve à la jonction de l'avenue Bégin et de la côte du Passage, les espaces de stationnement font défaut et leur usage est mal défini. Si la desserte en espaces de stationnement s'annonce insuffisante dans le pôle intermodal en réaménagement, sa carence dans le secteur commercial de la haute ville crée déjà un débordement indésirable dans les rues avoisinantes, en zone résidentielle. Une étude de la firme AECOM (2010) de même que les données fournies par la Corporation de développement du Vieux-Lévis démontrent que le manque d'espaces de stationnement et la gestion déficiente de ces derniers contraignent le développement économique en haute-ville.

Dans ce contexte, l'aménagement de stationnements étagés fait l'objet de deux propositions citoyennes, l'une dans le pôle commercial et l'autre dans le secteur de la Traverse, sachant toutefois que de telles interventions significatives dans la trame urbaine et sur le réseau de circulation demandent une participation active de la Ville à toutes les étapes du projet. À noter que la proposition d'un stationnement étagé en haute-ville repose sur un regroupement de propriétaires s'exprimant d'une seule voix, ce qui apparaît de prime abord comme un momentum à saisir.

5 Utiliser l'espace public à bon escient, et dans un esprit de créativité

L'esprit d'un quartier repose essentiellement sur le dynamisme de sa population résidante et sur l'aménagement de son espace public. Le parc de proximité, l'espace piéton, le centre communautaire, la voie publique et son emprise sont tous des lieux où la Ville peut stimuler l'expression de sa population résidante. Les citoyens du Vieux-Lévis veulent résolument s'exprimer dans des lieux publics aménagés avec créativité et de façon à favoriser les contacts. Ils veulent d'abord marcher en sécurité, mais aussi s'asseoir pour discuter entre voisins, profiter du paysage, redécouvrir leur propre quartier et faire la fête dans des rues où l'automobile aura aussi appris à cohabiter avec le transport actif. Les citoyens du Vieux-Lévis souhaitent ni plus ni moins disposer d'un espace public dynamique, coloré, flexible et invitant, de sorte que leur quartier soit demain un milieu de vie modèle.

6 Faciliter le démarrage et la mise en place de projets commerciaux à l'échelle humaine ou de nature communautaire

Depuis 2002, le cadre réglementaire de la Ville de Lévis et son mode de gestion à l'échelle locale ont dû s'ajuster à une nouvelle ville beaucoup plus vaste, créée par fusions municipales. Aussi, la nouvelle organisation territoriale a entraîné un décalage insoupçonné entre le citoyen et l'administration municipale.

Bien qu'ils couvrent divers champs d'intérêt, les discours des partipants à la pré-consultation sur invitation convergent pratiquement tous vers un point focal: la relance du Vieux-Lévis, en particulier celle du commerce local, ou alors le renouvellement de services privés et publics à la communauté, nécessite une meilleure coordination des services municipaux.

7 Prendre position concernant la maison Rodolphe-Audette

Les scies Mercier et la maison Rodolphe-Audette sont les deux seuls immeubles du quartier historique dont la vocation a fait l'objet de propositions citoyennes divergentes. Plus particulièrement, la maison Rodolphe-Audette dont l'avenir demeure suspendu à des décisions de juridiction municipale risque de devenir soit un symbole de résistance à la détérioration du patrimoine bâti dans le Vieux-Lévis ou alors un lieu sacrifié au bénéfice d'interventions qui seront jugées plus appropriées. L'adoption du PPU du Vieux-Lévis sera l'occasion pour la Ville de prendre position.